

Marc 10, 2-9
Le 2 novembre 2003

De nos jours, la conception du mariage, profondément modifié, rend anachronique la condamnation inconditionnelle du divorce, que Jésus lui-même intégrait à sa défense du faible contre le fort.

Les hommes de loi ont demandé à Jésus : « Est-il permis ?... » Mais Jésus ne s'est pas laissé enfermer dans les catégories du permis et du défendu. D'emblée, il se place sur un autre plan infiniment au delà de cette problématique. Il remonte à un lieu plus originel que la loi, il revient à la source première : l'amour du Dieu créateur. « Dès l'origine de la création il les fit hommes et femmes... »

C'est dans cette lumière que Jésus voit le couple, l'homme et la femme sont créés à l'image de Dieu, pour vivre ensemble la tendresse de Dieu.

La dureté du cœur de l'homme est venue tout briser... Avec Jésus tout redevient possible, car il est la révélation de la tendresse de Dieu pour la terre. Avec lui l'homme et la femme peuvent retrouver les grands commencements, ceux de l'amour créateur, et le couple peut redevenir à l'image de Dieu, l'unité de deux êtres dans l'atmosphère d'un « nous ».

Si la tendresse et la miséricorde viennent à faire défaut, si l'homme n'est plus porté par le courant de l'amour créateur, alors le mariage n'est plus qu'un joug insupportable, et la dureté du cœur impose sa loi: la rupture. Moïse ne contredit pas le Créateur, il représente la patience de Dieu devant l'homme endurci.

Il ne faut pas se tromper sur la véhémence de Jésus. Ces textes presque brutaux ont une raison de l'être que l'on ne doit pas attribuer à la pureté d'un principe. Ce serait faire de Jésus un pharisien de plus... Ses intentions sont plus complexes... Il rend au mariage sa signification pervertie par la profusion des divorces qui sévissent alors ; il rappelle qu'il reflète l'amour selon Dieu, et pratiquement il lui restitue sa fonction ancienne qui est de protéger les faibles... Il représentait pour la femme un malheur sans recours. En effet une femme rejetée, n'avait plus de ressources pour vivre.

La possession de la loi est une chose, mais avoir un cœur en est une autre ; il ne faut pas confondre dispositions légales et situation devant Dieu. Quand le cœur humain est en ordre, il est à mille lieux de l'arbitraire. Pour peu que l'on écoute, c'est en soi que l'on peut percevoir ce que Dieu a à dire.

La réalité de la rencontre, une vie dans la confiance, au lieu de la peur, où nous cesserons de faire le compte de nos torts réciproques, comment à l'inverse, réfléchir à la façon dont

nous pouvons entrer en relation avec l'autre pour nous arranger avec lui au lieu de faire valoir notre droit, tel était bien le souci de Jésus.

Jésus voulait une humanité délivrée de la contrainte, de l'angoisse, de l'humiliation et du sentiment de culpabilité. C'est ainsi que nous pouvons comprendre ce texte de ce matin. Le thème du dimanche c'est les commandements de Dieu. Rappelons nous lorsque Jésus dit tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur et ton prochain comme toi même, c'est ainsi qu'il donne son sens de la Loi. Jésus n'a qu'une loi à tous les niveaux, celle de l'Amour.

C'est peut être ce qui est le plus difficile à réaliser, à vivre, et en même temps ce qu'il y a de plus facile ; parce que cela ne demande pas de don particulier. Chacun est capable d'amour, là où il vit quelque soit son histoire, à condition bien sur d'avoir pu accueillir l'amour de l'autre. Les écorchés de la vie cherchent à découvrir ce qu'aimer veut dire, et ce n'est que par des rencontres, dans l'amitié, et le discernement de l'Esprit Saint que peu à peu l'amour peut prendre sa juste place.

Que l'esprit du Christ nous guide sur son chemin de vérité et d'amour.

Amen

(D'après E. Leclerc, F. Quéré et E. Drewermann)